



Communiqué

Pérennisation de l'Espace de consommation sécurisé et nouvelles mesures complémentaires à la Riponne

La Municipalité a décidé de suivre les recommandations d'Unisanté et de pérenniser l'Espace de consommation sécurisé (ECS) du Vallon. Afin de renforcer son dispositif et diminuer la consommation dans le secteur Riponne-Tunnel, une antenne de l'ECS ouvrira à la Riponne. Ce projet-pilote, prévu sur deux ans, s'accompagne d'une nouvelle équipe sociale de rue travaillant en étroite collaboration avec la police municipale et d'un renforcement de programmes impliquant les personnes toxicodépendantes.

Suivant l'évaluation menée par Unisanté, la Municipalité a décidé de pérenniser l'Espace de consommation sécurisé au Vallon géré par la Fondation ABS. Elle va également renforcer son dispositif de réduction des risques afin d'atteindre les personnes les plus désinsérées qui consomment dans l'espace public. «La Municipalité est convaincue de la nécessité d'offrir un accompagnement spécialisé pour permettre aux personnes toxicodépendantes d'améliorer leur état de santé et de réduire leur consommation» explique Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des Sports et de la cohésion sociale. Ouvert le 1^{er} octobre 2018, l'ECS voit sa fréquentation augmenter et atteindre aujourd'hui 100 personnes en moyenne par jour.

Une antenne pour se rapprocher des lieux de consommation

Cependant, comme l'indique le rapport d'Unisanté, l'ECS au Vallon peine à attirer les personnes les plus désinsérées. Pour elles, la distance et le besoin de consommer rapidement représentent des freins importants. «Afin de nous rapprocher de ces personnes et proposer une alternative à l'espace public, une antenne de l'ECS sera créée au nord de la place de la Riponne pour une période-pilote minimale de deux ans», précise Émilie Moeschler.

Cette antenne sera aussi gérée par la Fondation ABS. Selon Matthieu Rouèche, directeur de la Fondation ABS, «cette antenne offrira une quinzaine de place de consommation sur une surface d'environ 100 m²». Quatre intervenant-es socio-sanitaires seront présent-es avec un-e agent-e d'accueil et de sécurité, 6 jours sur 7, de 15h30 à 21h30.

Vu cette nouvelle offre, aucune consommation ne sera tolérée dans l'espace public et les WC. «Nous visons une situation comparable à celle que connaissent aujourd'hui Berne, Zurich ou Bâle. Certains comportements n'ont pas leur place sur le domaine public», précise Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de la Sécurité et de l'économie. L'antenne devrait ouvrir dès cet automne, après une mise à l'enquête et des travaux de transformation.

Renforcer les équipes de proximité pour améliorer la cohabitation

Comme le recommande Unisanté, une équipe sociale de rue rattachée à la Ville verra le jour le 1^{er} août 2023. Elle aura pour mission de tisser des liens avec les personnes toxicodépendantes et les inciter à fréquenter l'ECS et son antenne et prévenir les incivilités liées aux problèmes de consommation dans l'espace public. Présente six jours par semaine, cette équipe de quatre personnes sera à l'écoute des riveraines et riverains et travaillera en étroite collaboration avec la police municipale. Les petits jobs proposés par le programme Macadam de la Fondation Mère Sofia se verront renforcés, tout comme l'action de l'association SYSTMD dont les pairs-aidants nettoient l'espace public avec les personnes toxicodépendantes.

Le coût annuel de la pérennisation et des mesures complémentaires se monte à 1,78 million de francs, financé par le budget de fonctionnement communal. A noter que depuis le 1^{er} janvier 2023, le Canton participe à hauteur de 40% des frais de fonctionnement de l'ECS du Vallon,



dans le cadre de la stratégie globale de lutte contre la consommation et le trafic de drogues, votée par le Grand Conseil à la fin de l'année 2022.

En mobilisant davantage ses services et ses partenaires du dispositif addiction, et avec le soutien du Canton de Vaud, la Ville marque sa volonté de chercher des solutions innovantes et adaptées à la situation. Il s'agit de réduire efficacement la consommation de produits stupéfiants dans l'espace public, d'améliorer l'état de santé des consommatrices et consommateurs, de diminuer le nombre de déchets et de limiter les nuisances pour le voisinage afin d'améliorer la cohabitation entre les différentes populations des secteurs Riponne, Tunnel et Vallon.

Ces mesures feront l'objet d'une évaluation sur les deux ans du projet. La population et les commerçant-es seront également impliqués tout au long du projet pilote, notamment par la création de groupes de discussion pour évaluer la qualité de vie de ce secteur.

Informations complémentaires : www.lausanne.ch/ecs

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des Sports et de la cohésion sociale, +41 21 315 42 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie, +41 79 964 27 39**
- **Matthieu Rouèche, directeur de la Fondation ABS, +41 76 251 20 14**
- **Colin Ballif, responsable du dispositif addiction a. i., Ville de Lausanne, +41 21 315 70 23**

Lausanne, le 5 avril 2023